

AAPE Caroline Aigle
Groupe scolaire Caroline Aigle
15 rue Maximilien Robespierre
91120 PALAISEAU

Palaiseau, le 09 MARS 2023

NOS REF : ENF-2023-1484
VOS REF :

Service Enfance Education
Affaire suivie par Stéphanie PELADE
✉ contact@mairie-palaiseau.fr
☎ 01 69 31 67 18

Objet : Réorganisation de l'équipe d'ATSEM de la commune de Palaiseau

Chers représentants des parents d'élèves,

J'ai bien reçu votre courrier en date du lundi 13 février, relatif à la décision de la Ville de déplacer d'une ATSEM de l'école Caroline Aigle sur une autre école de la Ville afin de garantir un équilibre des postes sur l'ensemble des écoles.

L'égalité des chances pour la réussite de tous est un principe fondamental que je m'attache à préserver. C'est la raison pour laquelle j'ai pris la décision d'intervenir, à la demande des équipes, sur l'affectation des ATSEM au sein des écoles.

Par cette mesure, j'ai fait le choix de donner les mêmes chances de réussite à l'ensemble des élèves de maternelle de la Ville en dotant la totalité des classes de petites sections et de moyennes sections d'une ATSEM. Ce rééquilibrage permet ainsi à tous les élèves d'une même classe d'âge de bénéficier de l'accompagnement dont ils ont besoin pour favoriser leur développement et leur autonomie dans les premières années de leur vie d'élève. Ce choix illustre également très concrètement la déclinaison opérationnelle du Projet Educatif de Territoire de la Ville et notamment l'axe 2.

Cette décision a été actée en prenant en compte les différentes propositions formulées par les ATSEM ainsi que les choix de changement d'affectation que certains agents avaient formulés auprès du service. Vous comprendrez donc que dans cet exercice les mobilités ont été accompagnées et non opérées sous la contrainte.

Par ailleurs et parce que je suis soucieux de la qualité des relations avec l'ensemble des partenaires de la communauté éducative, vous aviez été tenus informés de la démarche de consultation engagée avec les équipes lors de notre réunion du 24 novembre dernier. Je m'étais engagé à vous partager les conclusions des décisions qui seraient prises. De même, les directrices des écoles concernées ont été associées.

Aujourd'hui, malgré un contexte budgétaire contraint, nous avons pu rééquilibrer les charges de travail pour tous les agents et les enseignants de la Ville et permettre à tous les enfants de bénéficier de l'accompagnement dont ils ont besoin pour grandir et s'épanouir dans le respect des rythmes de chacun.

Avec six ATSEM affectées à l'école Caroline Aigle, je suis heureux que nous puissions être au-delà de l'objectif légal qui s'impose à la ville de Palaiseau, soit d'une ATSEM par école maternelle.

Votre courrier a néanmoins permis de mettre en lumière nos objectifs partagés en faveur de l'égalité des chances. Soyez assurés de mon engagement et mon soutien à vos côtés pour garantir une équité de traitement en faveur de la réussite éducative de tous les Palaisiens.

Je vous prie d'agréer, chers représentants des parents d'élèves, l'expression de mes salutations distinguées.

Le Maire,
Président de l'Agglomération Paris-Saclay



G

Grégoire de LASTÉYRIE